

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE :

Située au centre du village, accolée à l'ancien cimetière et toute proche d'une source miraculeuse, l'église de Tallenay, autrefois sanctuaire modeste, a été restaurée en 1869 par l'architecte Painchaux, à qui l'on doit le clocher qui la surmonte. Ce dernier abrite un trésor d'archéologie et joyau du patrimoine communal, l'une des quatre plus anciennes cloches du département, et même la plus ancienne pour le XVème siècle.

NATURE DES TRAVAUX A ENGAGER :

L'état actuel de la toiture montre des signes de dégradations (infiltrations d'eau). La commune va donc planifier des travaux de restauration de cet édifice, à savoir le remplacement des chevrons et des tuiles actuelles, ainsi que la réfection de la zinguerie

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS :

Après la réalisation de ces travaux des concerts pourront être organisés en l'église. Des visites de l'édifice pourront également être proposées notamment à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Malgré les demandes de subventions déposées, la charge financière pour une petite commune comme la nôtre reste importante. C'est pourquoi nous ouvrons une souscription sous l'égide de la Fondation du patrimoine, qui permettra aux habitants de la commune, aux amateurs de vieilles pierres, et plus largement aux entreprises et associations de participer à ce projet de rénovation.

Chaque donateur pourra bénéficier de déductions fiscales incitatives et la Fondation pourra abonder les fonds collectés par le versement d'une aide financière complémentaire.

Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté pourra également abonder la collecte de dons grâce à son partenariat avec la Fondation du patrimoine.

Merci d'avance pour vos dons et pour votre soutien à ce projet de sauvegarde du patrimoine communal !

Montant des travaux	30 379 € HT
Objectif de collecte	6 000 €
Début des travaux	Printemps 2021



BON DE SOUSCRIPTION

► **Oui, je fais un don** pour aider à la restauration de **l'église de Tallenay**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74619

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Eglise de Tallenay

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre